



## **Procès-verbal de l'assemblée générale de l'UCTR**

**le 26 août 2022 à Verbier.**

Ouverture de la séance.

### **1) Le salut du comité**

Le président remercie tout le monde de leur présence et du temps consacré à cette journée. Il remercie tout particulièrement Lionel May pour l'organisation.

Aucune remarque n'est faite relativement à la convocation à l'assemblée du jour.

### **2) Liste des présences / excusés**

Le président insiste sur le fait de bien remplir la liste des présences puisque le but de l'association est de ne plus envoyer de papier mais établir toute la communication par e-mail.

Excusés : Bernard Salzgeber, Laurent Vaucher et Thomas Pellaud.

### **3) Nomination de scrutateurs**

Pour cette AG 2022, les scrutateurs sont Bruno Chailley et Fabrice Mauron.

### **4) Lecture du procès-verbal de la dernière AG 2021**

La lecture du PV de la dernière AG n'est pas souhaitée. Les PV sont disponibles sur le site pour information.

### **5) Rapport d'activités**

Rapport présidentiel annexé (cf annexe 1).

### **6) Lecture des comptes 2021**

Les comptes sont approuvés (cf annexe 2).

### **7) Rapport des réviseurs de comptes**

Approbation des comptes à Verbier le 26 août 2022.



## 8) Approbation des différents rapports et décharge aux organes de gestion et de contrôle

Rapport d'activité 2021, comptes 2021 et rapports des vérificateurs acceptés par tous.

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée.

## 9) Admissions/démisions

1 démission pour 2021 et quelques nouvelles admissions.

## 10) Elections statutaires

Comité : 4 membres réélus pour 4 ans : Didier Détraz, Vincent Crettaz, Jérémie Yerli et Serge Guntern.

## 11) Propositions individuelles, divers

Un cours sur les différents types d'exploitation aura lieu le 14.10.22 à Villars. Il est ligne sur le site pour information.

Le comité invite les membres à proposer des idées de cours pour 2023 ou plus tard. Le comité est ouvert à toutes propositions.

Discussion au sujet des inquiétudes sur le manque de forces vives pour la profession de mécatronicien en remontées mécaniques et des chefs techniques. Sur la proposition de Gilbert Simon, l'association doit fournir un effort sur le recrutement. Il est également relevé que la formation des apprentis, concernant la sécurité au travail mais surtout sur les travaux en hauteur n'est pas optimale. À ce jour, tout le monde se renvoie la balle. Il y a des propositions de formation sur les travaux en hauteur qui sont faites en collaboration avec la maison Immoos. *Serge précise que selon le plan de formation c'est l'entreprise formatrice qui est responsable de cette formation mais qu'en septembre 2022 à lieu à Sembrancher a eu lieu un cours interentreprise organisé par les RMS et les apprentis ont reçu une formation de base en ce qui concerne l'utilisation de des EPI.* Est-ce que le comité peut faire bouger les choses ? Lionel précise quand même que le rôle de notre association est essentiellement axé sur la formation continue des chefs techniques et que pour la formation ou la promotion de notre branche, c'est plutôt du ressort des RMS. Le comité de l'UCT va créer un groupe de travail pour savoir ce qui est possible de faire pour promouvoir au mieux la formation et reviendra avec des propositions.

Le président remercie STA, Garaventa, Valélectric et SISAG, sponsors de la journée. Il remercie également tout le monde pour sa participation et clos l'assemblée.

**VTK**  
**UCTR**

VEREINIGUNG TECHNISCHES KADER SCHWEIZER SEILBAHNEN

UNION DES CADRES TECHNIQUES DES TRANSPORTS À CÂBLES SUISSES ROMANDS



Serge Guntern  
Président

Manu Défago  
Secrétaire